

BTS ACS'AGRI & Titre Pro AE

BI-QUALIFICATION BTSA ACS'AGRI
COUPLÉ AU TITRE PRO AE



Lycée Agricole Public
GUINGAMP

Kernilien

La biculturalisation Titre Pro AE (niveau 3) couplé au BTSA ACS'AGRI est la formation idéale pour se préparer aux fonctions de responsable d'une structure hippique sous régime agricole et à l'enseignement de l'équitation en tant qu'animateur sous la responsabilité pédagogique d'un moniteur.

OBJECTIFS

L'ambition de la bi-qualification est de former des professionnels du secteur hippique sensible aux questions agricoles, intégrés dans leur territoire, conscient de l'importance des problématiques liées à l'environnement, au bien-être animal et compétent sur la gestion d'entreprise sous statut agricole.

DÉROULEMENT

L'emploi du temps est adapté tout au long du cursus sur le temps scolaire, 4 jours en BTS et 1 jour en Titre Pro AE.

La formation a lieu sur le site de Kernilien, dans une structure de qualité rénovée en 2016. La formation dure 2 ans, les stagiaires suivront 4h d'équitation par semaine sur le temps scolaire, plus 8 semaines spécifiques pendant les vacances scolaires.

POUR QUI ?

- issus de terminale technologique STAV ou STG, de terminale scientifique, de terminale professionnelle CGEA, CGEH ou d'autres cycles de formation préparant au baccalauréat
- qui s'intéressent au monde de l'agriculture et de l'équitation
- qui souhaitent enseigner l'équitation
- qui souhaitent acquérir un diplôme de niveau 5 avant d'envisager une poursuite d'études

LES ATOUTS DE KERNILIEN

Fort de sa longue expérience dans les formations hippiques et de ses installations de grande qualité, le lycée agricole de Kernilien propose ce cursus aux étudiants :

◆ **BTSA ACS'AGRI bi-qualification Titre Pro AE** : la formation idéale pour devenir enseignant animateur et gérer une structure équestre.

COÛT DE LA FORMATION

Le coût de la formation Titre Pro AE est de 5 700€ pour les 2 années (*hors frais éventuels d'internat et de demi-pension*). Les frais de déplacement ne sont pas compris dans ce coût.

Une mensualisation est possible.

Le contenu de l'enseignement

- ◆ **BC1** : Participer au fonctionnement de la structure équestre.
- ◆ **BC2** : Animer et encadrer les activités équestres en sécurité.
- ◆ **BC3** : Assurer le travail d'entretien et la gestion de la vacalerie d'école dans le respect de son bien-être.

Les stages

LES STAGES EN BTSA ACS'AGRI : entre 12 et 16 semaines sur deux ans

- Huit semaines dans une exploitation agricole (support du rapport de stage, soutenu en fin de formation)
- Quatre semaines en entreprise ou organisme liés au domaine agricole , en France ou à l'étranger
- Une semaine de stage sur l'exploitation du lycée (service de ferme)
- La majorité sur le temps scolaire

LES STAGES EN TITRE PRO AE :

- Tous les samedis pendant la période scolaire
- Cinq à six semaines sur les vacances scolaires

Le choix de l'entreprise d'accueil (centre équestre affilié à la FFE) est effectué en concertation entre le responsable de la formation et l'étudiant.



COMMENT S'INSCRIRE ?



L'inscription en BTSA ACS'AGRI se fait dans le cadre de la procédure « ParcoursUp ». L'inscription pour la biquilification Titre Pro AE se fait auprès de l'établissement et nécessite :

- Une lettre de motivation,
- Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités Équestres
- Une attestation de formation aux premiers secours (PSC1 ou équivalent)
- La réussite aux tests des exigences préalables à l'entrée en formation

En savoir plus sur la bi-qualif

